



DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 17/03/2025

NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.
En exercice : 19	<u>Etaient présents :</u> M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. COURBIS Joël, M. DEVISE Stéphane, M. DEVISE Michaël, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, M. GINÉ Elios, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PRAS Aurélie, Mme ROSSI Bénédicte, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion
Présents : 16	
Nombre de suffrages : 17	
<u>Date de convocation</u> 11/03/2025	<u>Procuration(s) :</u> Mme PIC Christiane donne pouvoir à Mme FOUREL Huguette
<u>Date d'affichage</u> 11/03/2025	<u>Etai(ent) absent(s) :</u>
VOTE : Adoptée à l'unanimité Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	<u>Etai(ent) excusé(s) :</u> Mme GARNIER VALLA Stéphanie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie A été nommé(e) comme <u>secrétaire de séance</u> : Mme JUGE Olga

Numéro interne de l'acte : 2025-22

Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 (Budget principal)

Rapporteure : Madame Aurélie PRAS

Madame la rapporteure rappelle la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	- €	1 635 434,85 €	386 040,61 €			1 249 394,24 €
Opérations de l'exercice	1 467 526,13 €	1 613 827,07 €	1 527 170,65 €	526 896,93 €	2 994 696,78 €	2 140 724,00 €
Totaux	1 467 526,13 €	3 249 261,92 €	1 913 211,26 €	526 896,93 €	2 994 696,78 €	3 390 118,24 €
Résultat de clôture	- €	1 781 735,79 €	1 386 314,33 €	- €	- €	395 421,46 €

Besoin de financement de la section d'investissement	1 386 314,33 €	(à inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP n+1)
Excédent de financement de la section d'investissement	- €	(à inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP n+1)

Restes à réaliser 466 218,17 € 165 000,00 €

Besoin de financement des restes à réaliser	301 218,17 €
Excédent de financement des restes à réaliser	- €

Besoin total de financement 1 687 532,50 €

Excédent total de financement €

Le Conseil Municipal,
Madame la rapporteure entendue,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : Considérant l'excédent de fonctionnement, d'affecter la somme de :

Déficit de fonctionnement	1 687 532,50 €	au compte 1068 investissement (à inscrire au BP N+1)
Excédent de fonctionnement	94 203,39 €	(à inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)
		(à inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

Article 2 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 3 : Arrête les résultats définitifs et leur affectation tels que résumés ci-dessus.

Fait à CORNAS

La secrétaire de séance
Mme JUGE Olga



Le Maire,
M. LAFAGE Stéphane

